



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

coopération scientifique et technique

Question écrite n° 21973

Texte de la question

M. Alain Rodet attire l'attention de M. le ministre délégué chargé des affaires européennes sur les problèmes que posent en matière de sécurité les centrales nucléaires de l'ex-Europe centrale. En effet, une aide totale de 350 millions d'écus vient d'être débloquée par l'Union européenne pour soutenir l'Ukraine qui doit, entre autres, financer le renforcement de la chape de béton du réacteur de Tchernobyl accidenté en avril 1986. Cependant, de nombreux autres sites nucléaires d'Europe de l'Est présentent des déficiences notoires de leurs systèmes de sécurité. En conséquence, il lui demande quels moyens pourraient être mobilisés par l'Union européenne et la communauté internationale afin de protéger notamment les réacteurs des centrales de Kozloduy (tranches I, II, III, type VVER) en Bulgarie, de Kola (I et II, type VVER) et de Léninegrad (I, II et III, type RBMK) en Russie.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre délégué chargé des affaires européennes sur les moyens que l'Union européenne pourrait mobiliser pour protéger certains réacteurs nucléaires de l'Europe de l'Est. La sûreté de certaines installations nucléaires en Europe de l'Est étant manifestement insuffisante (en raison notamment de l'existence de vices de conception majeurs sur bon nombre de réacteurs de fabrication soviétique, de l'insuffisance des autorités de sûreté ne disposant pas toujours des moyens techniques, financiers et humains de remplir leur mission, et enfin de sérieuses déficiences au niveau de l'exploitation et de la maintenance des réacteurs), la France s'emploie, aux côtés de ses partenaires du G7, à remédier à cette situation. Il a ainsi été décidé, lors du sommet du G7 de Munich (juillet 1992), de créer un « Fonds de sûreté nucléaire » (FSN) auprès de la BERD, destiné à financer des améliorations urgentes de court terme sur les réacteurs les moins sûrs (VVER 440/230 et RBMK). Ce fonds multilatéral, réunissant 14 pays et auquel la France est le principal contributeur avec 57 millions d'euros, a d'ores et déjà permis d'engager six importants projets d'assistance (Kozloduy 1 à 4 en Bulgarie ; Ignalina en Lituanie, Leningrad, Kola et Novovoronezh en Russie et Tchernobyl 3 en Ukraine) pour un montant total de 260 millions d'euros et d'obtenir des pays récipiendaires de cette aide, à l'exception cependant de la Russie, des engagements explicites à procéder à une fermeture anticipée de leurs réacteurs peu sûrs. Ainsi, en contrepartie d'un don de 21 millions d'euros, la Bulgarie s'est engagée à mettre hors service, avant la fin de leur durée de vie nominale, les quatre réacteurs VVER 440/230 peu sûrs de la centrale nucléaire de Kozloduy, sous réserve cependant que soient effectués un certain nombre d'investissements dans le secteur énergétique. Les quatre réacteurs de Kozloduy devraient donc être définitivement mis à l'arrêt à l'horizon 2003/2004, date à laquelle il est prévu que tous les investissements compensateurs aient été réalisés. Il convient cependant de noter que les autorités bulgares ont officiellement demandé que soit renégocié l'accord conclu avec le FSN en 1994, afin de pouvoir maintenir en activité les quatre réacteurs peu sûrs de la centrale de Kozloduy jusqu'à la fin de leur durée de vie (ce qui équivaut à une fermeture au plus tôt en 2005 pour les tranches 1 et 2, et 2011/2013 pour les 3 et 4) : une fin de non-recevoir leur a été jusqu'à présent opposée. Bénéficiant d'un don de 76 millions d'euros destiné à financer des améliorations urgentes de court terme sur les VVER 440/230 et RBMK peu sûrs de Kola, Leningrad et Novovoronej, les Russes ont quant à eux accepté en 1995, d'une part, de soumettre la totalité de leurs VVER

440/230 et RBMK peu sûrs à un régime d'autorisations de fonctionnement annuelles ou pluriannuelles délivrées, sur la base d'études approfondies, par l'autorité de sûreté russe assistée d'experts occidentaux et, d'autre part, d'élaborer des plans de développement énergétique à long terme. Moscou ayant cependant redémarré, en contradiction avec l'accord passé avec le FSN, le réacteur peu sûr de Koursk 1, la France et ses partenaires du G7 ont fermement rappelé à la Russie, lors du dernier sommet à Birmingham, la nécessité de faire prévaloir la sûreté nucléaire sur toute autre considération. Enfin, il convient de rappeler que l'Union européenne a, au titre des programmes Phare et Tacis, consacré au renforcement de la sûreté nucléaire, depuis 1991, près de 60 millions d'euros (montant des contrats signés) en Bulgarie et plus de 225 millions d'euros en Russie.

Données clés

Auteur : [M. Alain Rodet](#)

Circonscription : Haute-Vienne (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21973

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(e)s

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 1er février 1999

Question publiée le : 23 novembre 1998, page 6330

Réponse publiée le : 8 février 1999, page 745